

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2016

Présents : Mmes, MM. Fernand BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Sébastien MANCASSOLA, Danielle BOURGON, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Patrick PAGLIA, Maryse GIROD, Ismaël MOUMAN, Chantal GRISIER, Pierre-Yves SUTTER Adjoint, Luc BERNARD, Jean-Luc PARIS, Elisabeth CARLIN, Marie-Claude LEWANDOWSKI, Patricia BURGUNDER, Sylvie NARDIN, Sylvie CANTI, Rachid DAGHMOUMI, Catherine FORTES, Philippe BELMONT, Gilles LAZAR, Sylvie DAVAL, Sandrine PALEO, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Rémy BANET, Catherine DORMOY, Conseillers.

Absent :

Excusés : M. Yves GERMAIN, M. Christophe GODARD, M. Selman MORINAJ, Mme Dahlila MEDDOUR, M. Robert BURKHALTER

Procurations : M. Yves GERMAIN à Mme Danielle BOURGON
M. Christophe GODARD à M. Sébastien MANCASSOLA
M. Selman MORINAJ à M. Pierre-Yves SUTTER
Mme Dahlila MEDDOUR à Mme Maryse GIROD
M. Robert BURKHALTER à Mme Catherine DORMOIS

Le Maire, Fernand BURKHALTER ouvre la séance en expliquant qu'il a souhaité réunir le Conseil Municipal pour une séance extraordinaire afin d'évoquer les menaces qui pèsent sur le Commissariat de Police de plein exercice et autonome à Héricourt.

Le Commissariat en lui-même n'est pas menacé, toutes les assurances ont été reçues de la part de Mme la Préfète et M. le Sous-Préfet quant à son maintien doté d'un même niveau d'effectifs, ouvert 24H sur 24H avec à sa tête un Commandant de police.

Le Maire expose que les craintes pèsent principalement sur le plein exercice et l'entière autonomie du Commissariat d'Héricourt, suite à la création d'une circonscription interdépartementale de la sécurité publique Montbéliard/Héricourt à compter de janvier 2017.

Une lettre d'information a été diffusée à la population, retraçant la chronologie des démarches d'ores et déjà entreprises par Fernand BURKHALTER. Le 9 novembre 2016 le Maire a rencontré longuement Mme la Préfète de Haute-Saône Mme LECAILLON, puis M. NGOUOTO Sous-Préfet de Lure le 15 novembre dernier.

Le 10 novembre, sur la proposition de son Président, le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité des conseillers présents, une motion pour le maintien d'un commissariat de police de plein exercice et autonome à Héricourt.

Fernand BURKHALTER explique ses positions constantes en faveur d'une plus grande mutualisation des services, notamment en matière économique, de santé, d'éducation, de culture et de sport. Au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, de nombreuses réalisations sont d'ailleurs mutualisées.

Toutefois, en matière de sécurité publique, le Maire s'est toujours opposé à toute forme de mutualisation, qui peut être ressentie par la population comme une faiblesse de l'Etat à ce niveau.

Fernand BURKHALTER se dit attentif et admiratif de l'action de M. Bernard CAZENEUVE – Ministre de l'Intérieur, qui a recruté et formé en 3 ans, 5 000 policiers de plus au plan national ce qui a permis d'assurer le maintien des effectifs au commissariat d'Héricourt.

Enfin, le Maire informe qu'il sera reçu le 21 décembre prochain à Paris, au Ministère de l'Intérieur, en compagnie de Jean-Michel VILLAUME – Député de la Haute-Saône, pour demander l'annulation définitive du projet de mutualisation du Commissariat d'Héricourt avec celui de Montbéliard.

Ceci exposé, **Fernand BURKHALTER** donne lecture de la motion qu'il propose au vote du Conseil Municipal :

« Une étude est actuellement en cours sur le projet de création de la Circonscription Interdépartementale de la Sécurité Publique Montbéliard Héricourt.

Selon des sources concordantes, ce qui n'était qu'une étude au mois de Juin devient un projet qui pourrait être concrétisé dès le 1^{er} Janvier 2017.

Un tel projet est inacceptable. Ce projet suscite la plus vive opposition des Elus de la Ville d'HERICOURT.

En effet, ce rattachement impliquerait très rapidement la perte de substance du commissariat d'Héricourt placé sous l'autorité du Commissaire de Police de Montbéliard.

Quel que soit le cas de figure, le Commandant de Police du siège d'Héricourt ne serait que le second du Commissaire de police de Montbéliard.

A plus ou moins long terme, le Commissariat d'Héricourt disparaîtrait, ce qui est inacceptable compte tenu des efforts que le Ministère de l'Intérieur a déployé au cours des dernières années pour doter les forces de police d'effectifs suffisants notamment à HERICOURT.

Une coopération avec les postes de commandement de Belfort et Montbéliard peut être envisagée pour permettre la mobilisation ponctuelle d'effectifs supplémentaires lors de troubles importants (mobilisation de la BAC et de la Brigade canine).

Le projet actuel ne correspond pas à cela malgré les assurances reçues sur un maintien total des effectifs, d'une ouverture complète 24/24 heures ou de la garantie de la présence d'un Commandant de Police.

Tout cela n'apaise nullement nos craintes. Nous réaffirmons notre totale opposition à un tel scénario, qui à terme signe une disparition rampante d'un commissariat de plein exercice à HERICOURT.

Les mesures de mutualisation dans ces matières sont inévitablement perçues par notre population comme un retrait de l'Etat, voire un signe d'encouragement pour toutes les délinquances.

Au surplus en matière de sécurité nous demandons à Monsieur le Ministre de l'Intérieur de respecter nos populations et de démontrer que l'Etat Républicain ne faiblit pas.

Les Elus solidaires interpellent Monsieur le Ministre de l'Intérieur et Monsieur le Premier Ministre pour obtenir toutes les garanties sur le maintien d'un commissariat autonome et de plein exercice à HERICOURT.

La parole est donnée à **Gilles LAZAR – Conseiller Municipal du Front de Gauche et Républicain** qui fait la déclaration suivante :

« Nous saluons enfin la réaction, certes tardive, de la Municipalité et de son Maire.

Nous ne ferons pas la fine bouche car pour nous l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier et qui plus est, partisan. Nous voterons cette motion. Je rappelle à mes collègues, mais le maire n'a pas daigné le dire publiquement que notre groupe a déjà déposé lors du dernier conseil communautaire une motion que F.Burkhalter a passé sous silence.

Permettez-moi tout d'abord de faire part de notre étonnement quant à la précipitation de ce conseil municipal extraordinaire alors qu'un conseil municipal ordinaire aura lieu dans 5 jours ! Après avoir tant tardé voilà qu'on sonne le clairon ! Notre groupe ne peut s'empêcher de faire le lien avec l'article paru dans la presse locale annonçant la tenue de notre réunion publique portant sur la fusion des commissariats. Article paru le 25 novembre, convocation adressée pour le CM extraordinaire le 25.11.2016.

Tout ceci évoque un vent de panique qui nous a été confirmé par l'envoi à tous les héricourtois d'un document fait dans l'urgence, payé par les contribuables et confirmé aussi par les désagréments que nous avons subis pour obtenir la salle des AG, pour notre réunion prévue demain à 18h30.

Nous voterons cette motion même si nous pensons que votre attitude a compliqué la situation. En effet, nous avons perdu 6 mois, 6 mois précieux où nous aurions pu agir.

Je vous l'avais déjà dit mais je le répète à l'occasion de ce conseil municipal extraordinaire, le 21 juin la chose était déjà connue. Jean Michel VILLAUME dans son blog relate sa rencontre avec M. François MAINSARD - Conseiller de police du Ministre. Il était accompagné par un de vos adjoints, le 2ème M.MANCASSOLA .Le conseiller leur explique qu'était envisagé une fusion, j'ai bien dit fusion des 2 circonscriptions de police en 1 seule interdépartementale et qu'on pourrait bénéficier de la BAC et de la brigade canine. MM.VILLAUME et MANCASSOLA sont sortis de cette entrevue rassurés. Je n'imagine pas un instant que vous n'avez pas eu un compte rendu de cette réunion. Vous saviez donc bien depuis le mois de juin que cette fusion était envisagée et qu'il ne s'agissait pas d'une rumeur.

J'ai d'ailleurs évoqué cette rencontre au Contrat Local de Sécurité de septembre et c'est cette fois votre 3ème adjointe, qui vient si souvent à votre secours, qui s'est crue obligée de déclarer que je voulais faire peur pour faire de la récupération politique : enfin le discours habituel qu'on lui connaît. Vous-même venant à sa rescousse, vous avez encore déclaré qu'on était au stade de rumeur. A aucun moment, vous n'avez cherché à vérifier si mes propos étaient exacts.

Et puis lors du Conseil Municipal du 04 octobre encore, lors d'une question diverse, je repose la question de l'avenir du commissariat d'Héricourt d'une éventuelle fusion, vous déclarez : « je n'ai pas toutes les informations sur ce dossier bien que je sois le Maire d'Héricourt. Vous confirmez que vous êtes intervenus avec le Député, il y a quelque mois (la rencontre du 21 juin). Vous dites que le commissariat d'Héricourt serait rattaché à Montbéliard » (donc vous étiez en fait déjà au courant) et aujourd'hui vous nous faites l'étonné ! Vous rajoutez que vous êtes favorable à une bonne utilisation des forces de police (sous-entendu une mutualisation, que vous condamnez dans votre tract d'hier).Et vous finissez vos propos par cette phrase : le projet n'est est qu'au stade de la rumeur.

Et ce n'est que le 07 octobre lors d'un CLS qu'à ma demande toujours, le Commandant PEGUET vous confirme et prononce bien le mot fusion avec commandement à Montbéliard.

Soit vous avez fait perdre 6 mois précieux à Héricourt, soit vous le saviez depuis le début et vous pensiez que ça allait passer comme ça, ou peut être que ça pouvait attendre et être proposé avec une nouvelle majorité gouvernementale.

De notre côté, nous ne sommes pas restés inactifs, dans un but de rassemblement non partisan avec nos collègues de l'Opposition Mme BOUCHE et M. BANET, nous avons rencontré les organisations syndicales des forces de police, ALLIANCE et UNITE FO qui nous ont apporté des éléments très précis de ce qui allait se passer si fusion.

Je pense qu'il était important de rétablir la vérité et ne pas vous laisser faire une virginité sur un dossier que vous négligez depuis 6 mois. Votre aveuglement et votre soutien sans faille à la politique gouvernementale ne vous a pas permis de prendre la mesure de la gravité de la situation, et si je rajoute à cela que vous vous être progressivement coupé de la réalité du terrain : voilà à quoi, on arrive : on panique.

Ceci étant dit, maintenant il faut se rassembler pour éviter la catastrophe à Héricourt. Cette motion que nous voterons ne suffira pas à inverser la situation, à faire plier M. CAZENEUVE si elle n'est pas accompagnée par une mobilisation de la population. C'est pourquoi, nous organisons demain, nous Elus d'Opposition de Gauche en association avec les 2 Elus d'Opposition de Droite que j'ai nommés, une réunion publique pour que les héricourtois aient bien tous les tenants et les aboutissants et qu'ils décident des formes de mobilisation nécessaire. Les 2 organisations syndicales précitées seront présentes.

Je vous propose donc de rajouter à la motion un appel à venir à la réunion publique demain à 18h30, salle des AG. »

Fernand BURKHALTER en réponse à l'intervention de Gilles LAZAR, observe qu'il n'a eu aucune demande à ce sujet de la part des syndicats de police.

Le 9 novembre 2016, Mme la Préfète est venue confirmer officiellement ce qui pouvait être considéré jusqu'alors comme un projet à l'étude, sinon une rumeur.

Le Maire estime ne pas avoir tergiversé sur ce dossier et rappelle que le Commissariat de Police d'Héricourt est menacé de fermeture depuis quasiment sa création. Il fait remarquer « c'est un acquis de la Gauche. Aujourd'hui on ne parle pas de mutualisation mais de rattachement. C'est inacceptable. ».

Fernand BURKHALTER rappelle qu'il a rendez-vous le 21 décembre prochain avec M. Jean-Michel VILLAUME – Député, au Ministère de l'Intérieur pour demander l'annulation définitive du projet et a sollicité le soutien de la population par le biais de la lettre distribuée aux héricourtois et le coupon à remplir qui y figure. Un bon nombre a déjà été recueilli en Mairie. Il invite la population à remplir et retourner massivement le document de soutien.

Le Maire tient toutefois à faire observer que M. CAZENEUVE – Ministre de l'Intérieur, a la meilleure image du gouvernement actuel. Ce sont 8 000 postes de policiers qui ont été supprimés sous le gouvernement SARKOZY, tandis que 5 000 ont été créés depuis le gouvernement HOLLANDE, et Héricourt en a bénéficié directement.

Anne-Marie BOUCHE – Conseillère Municipale d'Opposition de Droite indique qu'avec M. BANET ils ont effectivement effectué la démarche de rencontrer les syndicats de police avec les Elus du Front de Gauche et Républicain, cependant il ne faut pas y voir un quelconque intérêt politique. Seul le bien-être de la population a compté. Mme BOUCHE et M. BANET voteront la motion proposée, Mme BOUCHE ayant d'ailleurs déclaré lors du Contrat Local de Sécurité d'octobre son entier soutien à la démarche entreprise par le Maire. Elle regrette qu'une concertation de tous les Elus n'ait toutefois pas pu avoir lieu auparavant.

Catherine DORMOY explique qu'elle a fait une étude de terrain et a pu faire le constat en interrogeant les habitants, que Héricourt est une ville qui est loin d'être tranquille, cambriolages, rodéos de voitures et trafics et autres délits sont bien présents. Selon elle, il n'y a pas de justice des infractions sont tolérées par les services de police, d'autres non...

Le Maire interrompt Mme DORMOY pour appeler son attention sur le caractère diffamatoire de ses propos qui « salissent la police ». Il demande que les propos de Mme DORMOY ne soient pas repris dans le procès-verbal de la séance et déclare en prendre l'entière responsabilité. « Vous avez terni cette séance de Conseil Municipal, cessez de salir et d'incriminer ».

Fernand BURKHALTER en dépit du souhait de Catherine DORMOY de poursuivre son intervention, soumet au vote de l'Assemblée la motion qu'il a proposée en faveur du maintien d'un commissariat de police autonome et de plein exercice à Héricourt.

La motion est adoptée à l'unanimité compte tenu de 2 abstentions de Mme Catherine DORMOY et M. Robert BURKHALTER.

Le Maire lève la séance à 18H45, en indiquant qu'il ne pourra pas assister à toute la réunion publique du jeudi 1^{er} décembre relative au Commissariat de Police, retenu par une autre réunion à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et précise que la date retenue n'a pas fait l'objet d'une concertation préalable, le Maire ayant été mis devant le fait accompli.



Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt

